

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 26

Artikel: Rien ne sert de se lamenter...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer



FILM Suisse

N° 26

DIRECTION,
RÉDACTION,
ADMINISTRATION :

TERREAUX 27
LAUSANNE

TÉLÉPHONE 24.490

Le numéro : 40 cent.
Abonnement : 1 an, 6 Fr.
Chèque post. 11 3673

RÉDACTRICE EN CHEF
Eva ELIE

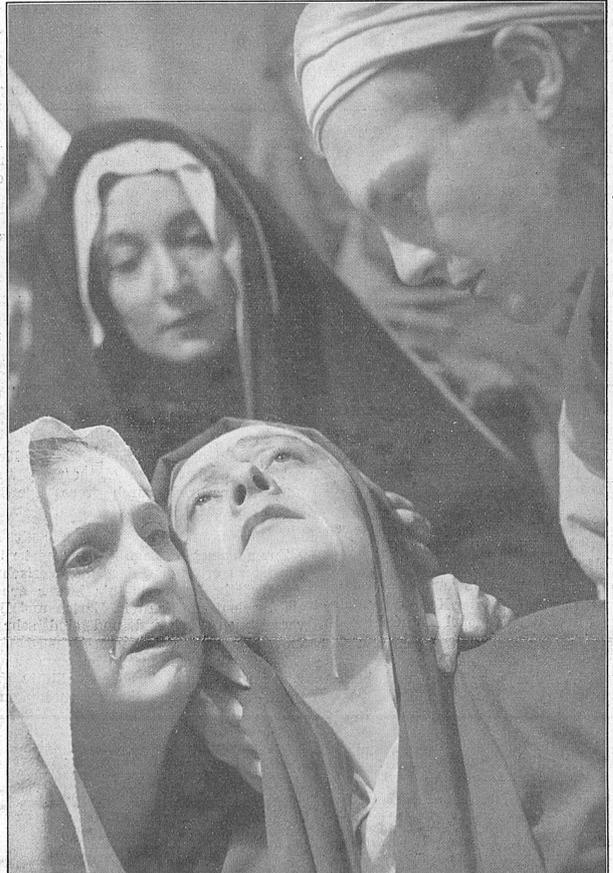
DIRECTEUR : Jean HENNARD

Redaktionelle Mitarbeit :
Sekretariat des S. L. V.

OFFIZIELLES ORGAN DES SCHWEIZ. LICHTSPIELTHEATER-
VERBANDES, DEUTSCHE UND ITALIENISCHE SCHWEIZ



GOLGOTHA



GOLGOTHA

Rien ne sert de se lamenter...

Plus violente que jamais, la crise s'abat sur l'industrie cinématographique suisse. D'une façon générale, l'on peut affirmer que la quinzaine dernière comptera parmi les plus pénibles enregistrées depuis des années.

Mais le plus terrible, le plus triste, c'est de voir le découragement s'emparer de certains loueurs comme aussi de quantité d'exploitants. Loin de nous l'idée de prêcher un optimisme béat. Cependant, rien n'est aussi inutile que d'engager une lutte en se considérant comme vaincu d'avance.

Le directeur de cinéma sait très bien que ce n'est pas en utilisant les termes — usés jusqu'à l'extrême limite — de « super-production », de « super-chef-d'œuvre » ou de « film ultra-sensationnel » qu'il ramènera les foules. En revanche, il semble avoir de la peine à se mettre dans la tête que 7 à 10 % de la population seulement visite les salles de cinéma. Tandis que ce pourcentage reste stationnaire depuis quelque dix ans, s'il ne tend pas plutôt à diminuer par suite du manque d'argent, le nombre des salles cinématographiques augmente dans des proportions nettement exagérées. En présence de cette nouvelle situation, nos directeurs se lamentent et espèrent que nos autorités fédérales prendront d'urgentes mesures pour éviter leur ruine, déjà bien proche même sans la construction de nouveaux cinémas. De ce côté, l'on semble se faire quelque illusion. Par contre, il est une mesure autrement

plus utile et nécessaire qui s'impose... Puisqu'il y a trop de cinémas et que personne ne veut se sacrifier pour le salut des concurrents, il faut simplement organiser une intense et intelligente propagande pour augmenter de cent pour cent — ce qui n'est certes pas impossible — le nombre des spectateurs.

Dans deux articles remarquables, cités dans la presse quotidienne, notre rédactrice en chef, Mme Eva Elie, a, ici même, soulevé la question avec compétence et précision. Nous ne voulons pas rappeler toute son argumentation. Et pourtant, ce nous semblerait nécessaire : trop de cinégraphistes nous lisent, approuvent chaleureusement nos articles et restent amorphes, sans la réaction salutaire toujours plus impérieuse devant la situation qui s'aggrave.

Il faut attirer la grosse masse du public au cinéma. Le 7 % de fidèles doit passer au 15 % et même davantage.

Questionnons le directeur de salle : il reproche au loueur de payer ses films beaucoup trop cher, jouant ainsi au mécène débasé. Evidemment, le producteur de film qui chante toujours sa romance des gros prix de revient — comme si les économies ne devaient jamais le toucher — ne fera rien pour calmer le zèle incroyable des acheteurs. Bien au contraire, il excitera à faire vibrer, en virtuose, la corde de la concurrence la plus insensée. Et c'est ainsi que deux ou trois loueurs suisses,

gonflés à bloc d'espérance de fortune, trouvent moyen de faire monter inconsidérément les prix.

Il y a certes du vrai dans ces reproches. Mais il ne faut tout de même pas exagérer. La plupart des loueurs ont bien compris que la poule aux œufs d'or est morte et que les films ont fortement baissé de rendement dans notre pays. Ils font donc leurs achats en conséquence.

En revanche, pourquoi certains directeurs de salles acceptent-ils des contrats qu'ils ne pourront jamais remplir, trompant ainsi le loueur dans l'établissement de son budget d'achat ? Pourquoi signer une garantie élevée quand, quelques jours plus tard, il faudra supplier le loueur, en des conversations plus ou moins amicales ou par lettre chargée, d'accepter une réduction de chiffre de garantie ?

Au contraire, les rapports entre les loueurs de films et les directeurs de cinémas devraient s'améliorer, surtout en ces temps difficiles. Les uns et les autres s'entraideraient pour organiser cette grande propagande en faveur du cinéma, propagande qui nous paraît être le remède le plus urgent. Le public ne boude pas les grands films. Ainsi, ne vient-on pas d'assister aux succès immenses, pour ne pas dire aux triomphes, d'Angèle, des Trois Lanciers du Bengale, de Maria Chapdelaine et de La Veuve Joyeuse, en attendant Golgotha et d'autres... Donc, en certaines occasions, à la faveur d'une propagande bien comprise, les foules savent encore trouver le chemin de nos cinémas.

Nous restons persuadé que plusieurs autres films mériteraient aussi la sympathie des masses. Cependant, l'on ne juge pas bon de les lancer suffisamment. De l'audace, oui, mais aussi et surtout du courage et de la persévérance. La volonté d'imposer au public un bon film doit être tenace. Voyez le lancement de *La Veuve Joyeuse*... et ses brillants résultats malgré la saison avancée. Ces efforts séparés et périodiques devraient être intensifiés, et surtout poussés avec beaucoup plus de continuité. Et nous avons alors la certitude que les cinémas reverraient des jours meilleurs. H.

Quelque chose de changé

Une jeune firme parisienne nous envoyait, dernièrement, quelques documents — scénario, notes, photographies — sur un très grand film. La lettre qui accompagnait cet envoi — une vraie lettre, pas une circulaire — était suivie de ce P. S. : « Si vous nous faites l'honneur de parler de notre film ou de publier quelques-unes des photos que nous vous envoyons, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir les journaux où elles auront paru, quitte pour nous à vous rembourser les frais d'envoi. » On a bien lu « quitte pour nous à vous rembourser les frais d'envoi ». Ainsi il se trouve vraiment une maison qui pense à nous dédommager de nos frais d'expédition de « justificatifs », qui nous en remercie d'avance, qui ne nous traite pas comme étant à son service et ses obligés parce que, peut-être, nous recommanderions son film à nos lecteurs — aidant en cela sa diffusion — bref, qui ressuscite cette politesse dont on disait jadis, tout naturellement, qu'elle était bien française. Cette firme s'appelle « Eden Productions », le film en question : *Itto*, et le « justificatif » lui sera envoyé gracieusement, puisque par son intention, déjà nous sommes payés d'avance.